

Réf: Dossier N° 109666

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « E-ASTRAC »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX
PLATEAUX VALLON, Lot 1726, Ilot 162

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25/01/2022 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN, et enregistrés au CEPICI le 17/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « E-ASTRAC »

Objet : La Société a pour objet en tous pays mais principalement sur le territoire de la République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Le Transfert de monnaie électronique (Produit International, Mobile Money, Mobile Banking) ;
- Les Transferts internationaux ;
- Le Commerce général ;
- La Distribution de marchandises ;
- La Prestation de services ;
- Divers ;
- La prise d'intérêts en tous pays et sous quelque forme que ce soit, dans les sociétés dont l'objet serait similaire à celui de la présente société ou de nature à contribuer au développement de celle-ci ;

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLON, Lot 1726, Ilot 162

Dirigeant(s) : Mme JABER LYLY LINDA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03691 du 01/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29336/GTCA/RC/2022 du 01/07/2022

